



Ogy-Montoy-Flanville

Bulletin Municipal

N° 24 - Octobre 2024

www.ogy-montoy-flanville.fr

mairie.omf@orange.fr

Rédacteur François Dietrich

Jean-Claude Guillaume nous a quittés.



La brutalité de sa disparition laisse un vide immense dans nos cœurs. Jean-Claude était bien plus qu'un président d'association. Il était le cœur, la vie et l'âme de notre village.

Jean-Claude avait cette capacité à rassembler les gens autour d'une cause commune. Il savait écouter, comprendre et guider chacun d'entre nous avec sagesse et bienveillance. Il a toujours su faire preuve de générosité et d'empathie envers ceux qui l'entouraient.

Je peux personnellement témoigner de son enthousiasme lors de nos rencontres, lorsque nous partagions ensemble les idées les plus folles pour faire vibrer le village. De nos discussions et une virée à Charmes sont nés « Les cabarets du vendredi », puis « Le Montoy du Rire » à la suite d'un spectacle à la salle communale avec Yann Stotz.

Son engagement, mais surtout sa vision, ont permis à notre commune de prospérer dans le domaine de l'animation. C'est la raison pour laquelle, au nom de la commune de Ogy-Montoy-Flanville, Jean-Claude sera le premier de nos habitants à être nommé au titre de « Citoyen d'honneur de la commune de Ogy-Montoy-Flanville ». Cette distinction représente notre reconnaissance collective envers un homme qui a su, par ses actions et son dévouement, incarner les valeurs les plus nobles de notre commune.

Aujourd'hui, alors que nous pleurons sa perte, nous devons également célébrer la vie qu'il a menée et l'héritage qu'il nous laisse. Alors que nous lui disons adieu, rappelons-nous que le meilleur moyen d'honorer sa mémoire est de poursuivre son œuvre avec la même passion et le même dévouement qu'il a toujours manifestés.

Repose en paix, l'ami.

Nous t'en sommes reconnaissants.

Eric Gulino

Maire de Ogy-Montoy-Flanville

Administration générale

➤ Permanence des élus

Le maire et les adjoints assurent des permanences sans rendez-vous le mardi à la mairie de Montoy et le jeudi à la mairie de Ogy de 17h30 à 19h. En dehors de ces jours on peut prendre contact directement avec le maire au 06 08 69 67 18 ou par mail eric.gulino@wanadoo.fr.

➤ Visite de Madame la Députée



Madame Nathalie Colin - Oesterlé, députée de la circonscription, s'est rendue en mairie dans le cadre de ses permanences à la rencontre des habitants. Pour joindre Madame la Députée nathalie.colin-oesterle@assemblee-nationale.fr

3 Place Saint-Martin 57000 Metz - Téléphone : 03 87 22 78 38

➤ Visite de Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture



864 x 1 026

Monsieur Richard Smith a effectué une visite de la commune. Après un temps d'échanges portant sur les projets structurants en cours, le Secrétaire Général de la préfecture a rencontré les acteurs du pôle maraîchage ainsi que ceux du magasin des Mets fermiers.

Finances

➤ Marchés

La Commune a notifié le marché des travaux d'enfouissement des réseaux à Ogy, Saint-Agnan et Puche à la société SMART TP pour un montant de 1 054 775 € HT.

➤ Subventions

La Commune a déposé plusieurs dossiers de demandes de subventions.

- Département 57 : 250 000 € dans le cadre de l'enfouissement des réseaux à Ogy.
- Département 57 : 7 667,10 € dans le cadre de la sécurité routière, rue de la Planchette.
- Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange : 25 000 € pour un terrain multisports au Cugnot.

Sécurité

➤ Démarchage

Les élus ont décidé de prendre un arrêté municipal interdisant le démarchage à domicile, à l'exception des services de la Poste, des sapeurs-pompiers et des agents de la Communauté de Communes, ainsi que des intervenants figurant sur la liste des autorisations délivrées par la préfecture.

Aménagement

➤ Rénovation thermique des bâtiments

Les bâtiments communaux ont fait l'objet d'études thermiques afin de cibler les prochains travaux de rénovation dans le cadre de la transition énergétique, en fonction de l'obligation de réduire la consommation d'énergie d'ici 2030. La prochaine phase consistera à déterminer les travaux à réaliser sur l'isolation du bâti et la production de chaleur.

Laurent Erbstosser

➤ **Désimperméabilisation de la cour de l'école - Projet craque bitume**



Plan du projet pour la cour de la maternelle ...

et pour la cour de l'élémentaire

La commune projette de rénover les cours des écoles maternelle et élémentaire. Les aménagements consisteront principalement à désimperméabiliser les surfaces en macadam, à densifier les plantations sur les espaces libres et à proposer de nouveaux sites de jeux bien répartis. L'objectif est de diversifier les ambiances dans les cours, pour des pauses de récréation adaptées aux besoins de chaque enfant.

Marina Gautier

☐ **Service technique**

➤ **Bâtiments**

Durant les vacances scolaires d'été plusieurs travaux d'envergure ont été réalisés au groupe scolaire, dont la rénovation des plafonds de 3 classes et du couloir à l'école élémentaire ainsi que l'achat de divers mobiliers pédagogiques.



Les grilles de l'école et du périscolaire ont été repeintes entièrement. Pour la rentrée scolaire, des tables, chaises et bancs ont été fournis dans les classes pour compléter les besoins liés aux effectifs de la rentrée de septembre 2024. Le revêtement du sol de la maison des assistantes maternelles à Ogy a été remplacé.

Alain Bastien

➤ **Voirie**



Les services techniques ont réalisé une plateforme au lotissement des Métayers et aux entrées de garages rue des Marronniers.

Pour délimiter les espaces de la voirie et des ateliers municipaux, un mur a été réalisé en face des Mets fermiers, chemin des Huguenots.



Des espaces de parking ont été réalisés rue des Marronniers à Saint-Agnan.

La réfection complète des allées du cimetière de Saint-Agnan a été effectuée.

Les agents ont repris entièrement le sol du square d'Oradour-sur-Glane.

Alain Bastien



➤ **Matériel**



La balayeuse de la commune a commencé à tourner dans les diverses rues du village.

Un radar pédagogique a été acquis et mis en place rue de la Planchette. Il sera suivi par la réalisation d'une chicane pour réduire la vitesse.

Alain Bastien

➤ Espace verts



Les opérations d'entretien des massifs ont débuté et se poursuivent par l'élagage des arbres et le curage des fossés.

Alain Bastien

☐ Services aux habitants

➤ CCAS

Le Conseil d'Administration a décidé d'ouvrir la structure périscolaire les mercredis toute la journée de 7h30 à 17h30 à compter du 4 septembre 2024, pour l'année scolaire 2024/2025.

Tarifification pour les mercredis au périscolaire.

- matin (7h30-12h30) : 10 €
- journée (7h30-17h30) 20 € (forfait annuel avec repas compris)
- repas : 4,70 €
- journée (7h30-17h30) : 25 € (forfait occasionnel avec repas compris)

Marina Gautier

➤ Bacs jaunes

Les bacs jaunes de 240 l pour le tri sélectif seront distribués aux habitants par les agents de la CCHCPP d'ici la fin de l'année. Ils remplaceront les sacs plastiques ainsi que les points d'apport volontaire pour papiers et cartons.

➤ Prévention

Avec le changement d'heure il faudra rester vigilant quant à une potentielle hausse des cambriolages. Il fait donc nuit plus tôt et cela donne "un avantage" aux cambrioleurs :

- ils peuvent voir très rapidement si la maison est occupée ou non
- ils ont plus de temps pour commettre leurs méfaits avant que l'on ne rentre à la maison.

Afin d'informer un maximum de personnes, il est important de relayer ce message à sa famille et à ses amis.

- ➔ Contacter le 17 pour signaler une situation anormale ou des comportements suspects.
- ➔ Penser à relever le numéro d'immatriculation des véhicules, couleur, marque et autres éléments pouvant permettre une identification.
- ➔ Garder à l'esprit que le démarchage, qui peut-être un bon prétexte pour faire du repérage, est interdit sur la commune par arrêté du Maire

Gilles Voituret

➤ Subventions

Le conseil municipal a attribué une subvention de 500 € au Souvenir Français et 6 000 € à l'amicale du personnel communal.

➤ Bourse aux livres



Une bourse aux livres s'est déroulée dimanche 20 octobre à la salle communale de Montoy-Flanville. La fréquentation a été moins importante que d'habitude mais les différentes catégories de livres proposées ont pu satisfaire les personnes présentes qui sont reparties avec de la lecture pour passer de bons moments.

Andrée François

➤ Soutien scolaire PROF EXPRESS

Depuis septembre 2022, la plateforme PROF EXPRESS accompagne 93 élèves de la commune, scolarisés de la maternelle à la terminale.

On note une augmentation constante du nombre d'inscrits et une grande utilisation de la demande d'aide aux intervenants (enseignants et documentalistes).

La dizaine d'élèves de l'école maternelle manifeste un intérêt pour les « contenus ludiques ». Il existe dans l'ensemble une belle homogénéité des niveaux scolaires (27 enfants pour l'école élémentaire et 56 pour le secondaire).

Les bénéficiaires de la commune ont notamment indiqué à PROF EXPRESS que la mise en place du service a permis à leur(s) enfant(s) d'être plus autonome(s) et serein(s) lors des devoirs et qu'ils ont manifesté autant d'intérêt pour les demandes d'aide aux intervenants que pour « les leçons et exercices ».

Le lien d'inscription est disponible sur le site de la mairie :

<http://www.soutienscolaire-villedogymontoyflanville.com/>

Sabrina Hajri

➤ Jeunesse

● Tournoi de foot

La nouvelle édition du tournoi des jeunes du village a eu lieu samedi 29 juin. Sous le soleil, 6 formations se sont mesurées sous l'arbitrage de joueurs du FC Montoy, venus soutenir cet événement.

Cette année encore, l'équipe FC METZ a gagné. Elle est repartie fièrement avec la coupe, des médailles et des places de cinéma offertes par le CCAS. Les 2 équipes finalistes ont également reçu la médaille de consolation.

Les bénévoles se sont tous mobilisés dans la joie et la bonne humeur.



● Une journée pleine d'aventures à Walygator



Les ados de la commune ont eu la chance de passer une journée de détente dans le parc d'attractions de Walygator. Cette sortie mémorable et divertissante, haute en sensations, a été organisée dans le cadre des animations proposées par la Mairie : un moment de partage et de convivialité qui contribue à renforcer les amitiés et les liens entre les âges.

Tous les jeunes de 11 à 18 ans peuvent rejoindre le groupe des ados lors des prochaines animations. A noter fin novembre : un atelier pâtisserie !
Inscription aux secrétariats des mairies.

Marina Gautier

➤ Seniors



Kirrwiller

Les seniors de la commune se sont retrouvés pour une journée récréative au Royal Palace de Kirrwiller.

Thé dansant à Ogy

La commission seniors a organisé son second thé dansant dans la salle communale de Ogy. Cette animation a regroupé 45 anciens de la commune qui ont dansé sur de joyeux airs de musette

Monique Guillaume

➤ ASLC Sophrologie

L'Association Sports, Loisirs et Culture de Ogy-Montoy-Flanville organise des séances de sophrologie en groupe.

Pendant la pause estivale, le groupe avec Delphine Pister, sophrologue, a partagé un moment convivial autour d'un repas sous forme d'auberge espagnole. Durant l'année écoulée, les participantes ont pu découvrir et pratiquer des séances de sophrologie, à la salle communale de Montoy-Flanville, les lundis de 19 h à 20 h.

La nouvelle saison a commencé le lundi 2 septembre aux mêmes horaires. Il y a possibilité de créer des séances en matinée en cas de demande. Delphine Pister est sophrologue et praticienne en sonothérapie bois tibétains et diapasons. Elle est installée sur la commune et possède un cabinet pour des séances individuelles. Les inscriptions sont ouvertes dès maintenant auprès de Delphine au 06 19 24 06 25 où l'on pourra également la solliciter pour tout renseignement complémentaire.



➤ Fête du village



Les festivités sont le moteur qui doit favoriser et tisser des instants de convivialité et d'échanges entre habitants.

Cette année, malgré une météo un peu moins propice, les enfants, parents et familles sont venus profiter des attractions gratuites proposées par le Comité des Fêtes et animées en partie par des bénévoles qui, après la préparation du site, ont permis à chacun de se restaurer, de se rafraîchir et de déguster de bonnes crêpes. Dans une belle ambiance musicale, certains ont montré leurs talents pour

quelques pas de danse sur la parquet installé pour l'occasion.

A la nuit tombée, un spectacle exceptionnel de jets d'eau, très coloré et très animé musicalement, suivi d'un feu d'artifice, a ravi tout le public. Le dimanche, lors du vide grenier, les exposants ont proposé nombre d'étals divers et variés à un public de visiteurs venus très nombreux.

Félicitations aux bénévoles pour avoir fait rayonner ces 2 belles journées.

Gilles Voituret

➤ Opération Vipères

Samedi 5 octobre, avec un départ de la salle des fêtes à Ogy, l'association Les Vipères (*) organisait un run moto dont les bénéfices seront reversés à l'association Victor (**). Ce rassemblement de motards a réuni une centaine de participants qui dès 11h ont garé leurs rutilants engins bien alignés sur le parking de la salle des fêtes, pour le plus grand plaisir de visiteurs venus les encourager. A 13h le départ a été donné par les organisateurs, après



un rappel des points de sécurité, pour ce périple de quelque 80 km sur les routes de la Communauté de communes. Le don à l'association Victor sera remis en janvier 2025.

** Association les Vipères : une bande de nanas qui défendent les causes infantile et féminine.*

*** Association VICTOR : à but non lucratif, qui a pour objet de collecter des fonds pour assurer le financement d'équipements et matériels permettant d'améliorer les soins apportés aux enfants atteints de leucémie, ainsi que la prise en charge de leurs familles.*

Gilles Voituret

➤ Halloween



Halloween hante nos murs !

Pour marquer l'événement des décorations de circonstance, réalisées avec brio par des bénévoles, ornent le devant de la mairie à Ogy et les différentes entrées du village.

Gilles Voituret

❏ Questions aux élus

Une nouvelle rubrique vient enrichir le bulletin municipal périodique : il s'agit des questions des administrés et des réponses apportées par la Mairie.

- *Est-il possible d'ajouter des poubelles afin de faciliter l'élimination des déjections des chiens et d'inciter certaines personnes à ramasser les crottes de leur chien ?*

OUI. Plusieurs secteurs sur l'ensemble du village ont été repérés par les agents du Service technique comme étant particulièrement maculés de déjections canines. Il est important de savoir que l'on peut disposer en mairie de sacs pour ramasser les crottes d'animaux domestiques. Les secteurs qui ne sont pas pourvus de poubelles seront équipés en 2025. Il en sera de même le long du sentier du Musée naturel Jean Marie Pelt.

- *Est-il possible de rallumer les lumières au niveau du parking de la salle des fêtes à Ogy ?*

OUI. Les luminaires du parking de la salle des fêtes Albert Bohn à Ogy ne sont pas reliés au réseau d'éclairage public. Des travaux seront réalisés pour installer une horloge de régulation qui permettra d'éclairer régulièrement ce site.

- *Serait-il envisageable de reculer l'heure d'extinction des lampadaires à minuit plutôt qu'à 23h ?*

OUI. Actuellement près de 70 % du village est couvert par de l'éclairage led. Avec l'enfouissement des réseaux à Ogy, Saint-Agnan, Puche, et le changement de l'éclairage à Flanville, on arrivera à un taux de 100 %. L'éclairage public la nuit a été rétabli dès le 30 octobre sur l'ensemble de la commune.

- *Il existe 2 "rue principale", l'une à Montoy, l'autre à Ogy. Cette situation peut mettre en danger la vie de personnes. Dernièrement les services de secours se sont rendus à Montoy alors que l'intervention devait se dérouler à Ogy. Quand pensez-vous traiter la situation pour qu'il n'y ait plus d'erreur possible sur la localisation des adresses ?*

Concernant l'homonymie des noms de rues entre Ogy et Montoy-Flanville, on pouvait penser qu'en gardant deux codes postaux différents pour les 2 communes, 57530 pour Ogy et 57645 pour Montoy-Flanville, la problématique était réglée. C'est la raison pour laquelle il n'avait pas été jugé utile de modifier les noms de rues. Les élus réfléchissent à l'idée de compléter le nom de la rue avec le nom du village. Ainsi la rue principale à Ogy deviendrait rue principale de Ogy, et celle de Montoy-Flanville, rue principale de Montoy.

- *Nous étions au bord de la route avec 4 de nos petits-enfants lorsqu'un "grand malade" est passé à vive allure rue du Faubourg. Je voudrais savoir comment, avec vos caméras, vous pouvez agir ?*

Les caméras qui sont installées rue du Faubourg, comme les autres caméras, ne mesurent pas la vitesse. Cependant, il est prévu de réaliser rue du Faubourg un aménagement de voirie pour réduire fortement la vitesse sur cette portion de route en ligne droite.

- *Pourriez-vous rappeler aux parents dont les enfants sont scolarisés à l'école communale de ne pas stationner devant les entrées de garages lorsqu'ils déposent ou récupèrent leurs enfants ?*

OUI. Il faut reconnaître que la dépose des enfants aux écoles est faite de manière anarchique, sans aucun respect pour la sécurité des enfants, le respect du code de la route et encore moins le respect des résidents. Et pourtant, sur ce secteur il existe dans un rayon de 3 minutes à pied plus de 50 places de parking. Faut-il en arriver à des solutions radicales comme la verbalisation ? Ce sera le cas si chacun ne modifie pas son comportement.

- *Les conteneurs à papiers et cartons sont toujours pleins. Serait-il envisageable de planifier des levées plus régulières de ces containers ou bien d'en augmenter la capacité ?*

La CCHCPP, chargée du ramassage de ces containers, a été interrogée sur ce problème récurrent. Elle a indiqué qu'elle ne modifierait pas la fréquence de ramassage (tous les 15 jours), mais a précisé qu'à terme (fin 2024), les containers allaient disparaître et seraient remplacés par des poubelles jaunes en ramassage de porte à porte.

- *Je viens de recevoir mon avis de taxe foncière. Pourquoi prenons-nous plus de 23 % de hausse sur la taxe foncière ?*

Pour 2023 et 2024, les taux de la commune sont les mêmes à 29,74 %. La commune n'a pas augmenté ses taux. L'augmentation de 23 % ne résulte pas d'une décision du Conseil Municipal. Les deux taux qui ont augmenté entre 2023 et 2024 touchent les taxes spéciales et la taxe GEMAPI qui ne concernent pas la commune, mais pour la GEMAPI l'intercommunalité. Ce qu'il faut vérifier et qui peut expliquer l'augmentation, ce sont les bases. L'augmentation des bases est une décision de l'Etat. Une augmentation conséquente des bases est peut-être due à une augmentation de la surface de sa maison, par exemple la construction d'une pièce supplémentaire, d'une piscine...

- *J'aimerais savoir si les entreprises professionnelles de taillage de haies ont d'autres horaires à respecter ?*

NON. Les particuliers et les entreprises doivent respecter l'arrêté municipal.

- *La Mairie proposait l'enlèvement des déchets verts encombrants, est-ce toujours le cas ?*

NON. L'enlèvement des déchets verts et le broyage n'est plus assuré par la commune pour des questions d'organisation des services mais aussi parce que nous ne sommes pas équipés comme l'est un professionnel pour réaliser ces travaux.

MOTION DÉCHETTERIE

La dernière parution (n° 19 d'octobre 2024) du bulletin (Vies Communes) de la CCHCPP traite, en page 5, des Ordures Ménagères. Dans le paragraphe « Déchetteries », sont évoqués les changements à venir. Ce qui n'est pas évoqué dans ces changements à venir, c'est le non renouvellement de la convention avec l'Eurométropole de Metz permettant aux habitants de Ogy-Montoy-Flanville, Coincy et Marsilly d'accéder à la déchetterie de Borny.

Cette décision serait justifiée par la CCHCPP en raison d'un déficit budgétaire de la compétence Ordures Ménagères.

Nous faisons le constat que le tri sélectif des déchets est une réussite dans nos communes au regard de la diminution du poids des poubelles de déchets ménagers. Nous considérons que la déchetterie de Metz Borny propose un service de proximité aux habitants de notre commune qui peuvent utiliser une déchetterie située entre 3 et 6 km.

Nous déplorons qu'aucune concertation préalable n'ait été engagée par la CCHCPP auprès de la commune et des habitants sur la non reconduction de la convention avec l'Eurométropole.

De plus, nous avons démontré que le coût de la convention avec l'Eurométropole était inférieur par rapport au coût par habitant des déchetteries gérées par la CCHCPP. En effet, les déchetteries de la CCHCPP ne sont, pour l'instant, pas équipées pour accueillir un nombre important de nouveaux adhérents mais aussi un volume de déchets de plus de 26%.

C'est pour toutes ces raisons que le Conseil Municipal de Ogy-Montoy-Flanville arrête le principe d'une motion visant à demander aux élus communautaires de voter pour le rétablissement de la convention avec l'Eurométropole, afin de permettre aux habitants des communes de Ogy-Montoy-Flanville, Coincy et Marsilly d'accéder à la déchetterie de Borny.